

Commission culturelle

Critères d'analyse du dossier

Qualité du projet

- Le projet artistique se démarque par sa cohérence et son originalité, exprimées dans le contenu, la forme et les moyens artistiques mis en place.
- Le projet se définit par une organisation rigoureuse ainsi qu'une estimation temporelle claire.

- La structure financière est claire, réalisable.
- Le projet considère une juste rémunération des parties prenantes : c'est-à-dire une rémunération des intervenants et intervenantes dans le respect de la législation en vigueur avec les charges sociales incluses.
- Le projet prend en compte des sources de financement diversifiées. Les montants attribués ne couvrent qu'une partie du coût budgété.
- Les porteuses et porteurs du projet ont fait la demande de soutien à d'autres organismes, tels que : autres communes de la région, au Canton ou à des fondations, sponsors, mécènes ou institutions locales partenaires.

Originalité

- Les porteuses et porteurs du projet mettent en valeur leurs savoirs faire et connaissances acquises tout en faisant évoluer leurs processus de création et réalisation.
- Les porteuses et les porteurs du projet osent prendre une part de risque.

Ancrage dans la scène culturelle locale

- Le projet développe des partenariats avec le tissu culturel local.
- Des liens sont recherchés et mis en place avec le public yverdonnois.
- Les aspects d'accessibilité du projet ont été réfléchis de manière spécifique et cohérente en fonction du public cible.
- Le projet a un fort impact et constitue une offre culturelle singulière.
- Le projet entre en adéquation avec les axes du [Plan directeur de la culture 2030 de la Ville d'Yverdon-les-Bains](#).

Rayonnement

Les porteuses et les porteurs font également preuve d'une volonté de déploiement régional et/ou suprarégional de leur projet :

- Coproduction, partenariat et collaboration avec des institutions locales : par exemple, une représentation, un concert ou une exposition sont programmés.
- Perspectives de diffusion sont recherchées.



Commission culturelle

- Potentiel de rayonnement à l'extérieur d'Yverdon-les-Bains et de la région du Jura-Nord vaudois.

Durabilité

Les porteuses et les porteurs du projet s'engagent dans une démarche de durabilité dans leur production, en y intégrant les dimensions environnementale, sociale et économique. Les projets favorisent ainsi une consommation responsable et locale en privilégiant la mutualisation, la réutilisation ainsi que le recyclage.